

Communiqué

La filière NFC se mobilise

Le Forum des services mobiles sans contact a rassemblé les principaux acteurs de la filière du sans contact mobile, jeudi 31 mars 2011, au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.



31 mars 2011

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, le Forum des services mobiles sans contact a convié les principaux acteurs de la filière du sans contact mobile, jeudi 31 mars dernier, au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, pour débattre sur « *la filière du sans contact mobile : un nouvel univers de services pour les territoires* ». Près de 120 décideurs ont pu découvrir les résultats des travaux des membres du Forum SMSC et échanger avec les acteurs de la filière française du NFC.

Une certitude : désormais, les utilisateurs sont prêts !

Comme l'indique l'étude du cabinet MV2¹, réalisée à la demande des membres du Forum SMSC pour analyser les perceptions et intérêts des utilisateurs pour les services mobiles sans contact, le niveau de maturité des usagers est en augmentation constante.

Deux chiffres montrent cette appétence du grand public pour les services procurés par les technologies NFC : 69 % des personnes interrogées se disent intéressées par les services mobiles et 72 % prêtes à changer de mobiles pour en bénéficier.

L'étude révèle aussi que certains services sont plus attendus que d'autres. Ceux qui permettront de simplifier des démarches administratives, d'améliorer la vie quotidienne et les transports en particulier, et de permettre le développement du tourisme sont plébiscités.

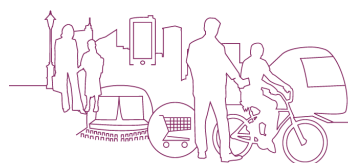
Neuf territoires et leurs collectivités² deviennent leaders pour développer les usages, localement.

La plupart des services concernés par les NFC sont aujourd'hui gérés par l'état et les collectivités locales. C'est donc en toute logique que leur implication est un facteur clé de succès.

Des signes forts ont déjà été donnés par Eric Besson, Ministre de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique, qui est intervenu en clôture de l'assemblée : « *Les territoires sont accompagnés par une instance de coordination nationale que nous avons mise en place et qui est animée par le Forum des services mobiles sans contact. Cet accompagnement permet d'abord aux collectivités d'affiner leurs projets individuels tant au niveau des services qui seront lancés que des calendriers de leurs déploiements. Il permet aussi de favoriser les échanges entre collectivités et d'encourager une*

¹ Une synthèse de l'étude MV2 sur les besoins et attentes des utilisateurs est publiée sur le site internet du Forum SMSC : www.forum-smsc.org

² Bordeaux/Pessac, Caen/Manche, Lille, Marseille, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



fertilisation croisée entre les expérimentations déjà lancées. Il permet enfin de poser un socle méthodologique décrivant les actions à mener par les différents partenaires. Ce socle constituera une boîte à outils pratique pour les collectivités souhaitant se lancer dans le déploiement des services sans contact ».

Les neuf territoires sont engagés pour un développement rapide des services NFC. Quatre axes d'accompagnement sont définis : un guide de déploiement des services NFC, l'organisation de réunions et de conférences thématiques, des entretiens personnalisés et des visites sur les sites. Le Forum SMSC, avec le soutien de la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services), a retenu le cabinet Monetech pour l'aider dans sa mission d'instance nationale de coordination des territoires leaders du sans contact mobile.

Faire vite et encore mieux... pour constituer une véritable filière du sans contact mobile en France

Sous la présidence de Jean-Michel Gadrat, la réunion a permis de créer des échanges riches entre les membres du Forum et les acteurs de la filière. Ensemble, ils ont permis de dégager des points d'alerte et de satisfaction.

Une certitude, la filière industrielle est plus que lancée et les nombreuses initiatives des PME, startups et grands groupes montrent le dynamisme et la volonté de faire vivre un nouvel écosystème ouvert du sans contact mobile. Mais les ombres arriveront vite si l'on ne se mobilise pas rapidement. Comme l'a souligné Jean-Michel Gadrat « *La France a un coup d'avance sur le sans contact mobile !* ». Cette avance placerait la France en tête, à condition que tous les acteurs travaillent ensemble autour du développement d'une plateforme commune regroupant les services pour les utilisateurs. En effet, des initiatives japonaises, anglaises et surtout américaines avec l'arrivée remarquée de Google - et peut-être d'Apple - sur le sujet ne peuvent qu'inciter à une mobilisation plus large et plus rapide des acteurs de la filière. « *Plus fort ensemble* » pourrait être le leitmotiv des mois à venir ...

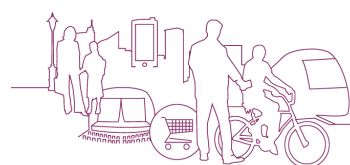
L'appel à projet vers les entreprises d'avenir sur le NFC annoncé par le Ministre montre l'intérêt croissant du gouvernement envers cette filière porteuse d'un avenir économique non négligeable. Eric Besson, a officiellement annoncé, au cours de cette assemblée, la naissance d'un nouvel appel à projet, entièrement dédié aux services mobiles sans contact. Le lancement aura lieu au cours du premier semestre 2011. Cette nouvelle action du gouvernement s'intégrera au programme numérique des investissements d'avenir gérés par René Ricol.

Eric Besson a rappelé l'impératif d'accompagner la diffusion des services sans contact sur le territoire national puisque leur diffusion à grande échelle ne sera possible qu'une fois atteinte une masse critique d'utilisateurs. Compte tenu du rôle des collectivités territoriales dans le développement des services publics locaux ou de transport, cet appel à projet financera pour la première fois directement des initiatives locales. Le gouvernement cherche ainsi à accompagner les collectivités dans le développement des services sans contact : du cadrage initial des projets à leur mise en exploitation.

Les moyens sont là, les actions vont suivre, les services vont arriver au profit de l'ensemble des citoyens.

La conférence/débat du Forum SMSC, suivie de l'assemblée générale de l'association, a permis de mettre en évidence l'intérêt d'un lieu d'échanges et de construction tel que le Forum.

Les acteurs ne s'y trompent pas puisque, depuis le début de l'année, le Forum a accueilli 3 nouveaux membres : Dassault Systèmes, Samsung Electronics et Transdev.



Le compte rendu et les présentations de la conférence/débat du 31 mars sont disponibles sur le site Internet du Forum SMSC : www.forum-smsc.org

Les 33 sociétés suivantes sont membres du Forum SMSC : Accenture, Aéroports de Paris, BNP Paribas, Bouygues Telecom, Caisse des Dépôts, Carrefour S2P, Casino, Clear Channel, Crédit Mutuel CIC, Dassault Systèmes, La Française des Jeux, Gemalto, Ingenico, Inside Contactless, La Banque Postale (groupe La Poste), Laser (groupe Galeries Lafayette et BNP Paribas), MasterCard France, Moneo Payment Solutions, Morpho, Nokia, NRJ Mobile (groupe Crédit Mutuel), NXP, Oberthur Technologies, Orange France Telecom, PMU, Prosodie, RATP, Samsung Electronics, SFR, SNCF Proximités, Transdev, Veolia Transport et Visa Europe.

Contact : Alison Maisonneuve, Attachée à la Communication du Forum SMSC

Tél. : 01 44 92 50 68, E-Mail : alison@forum-smsc.org

